



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

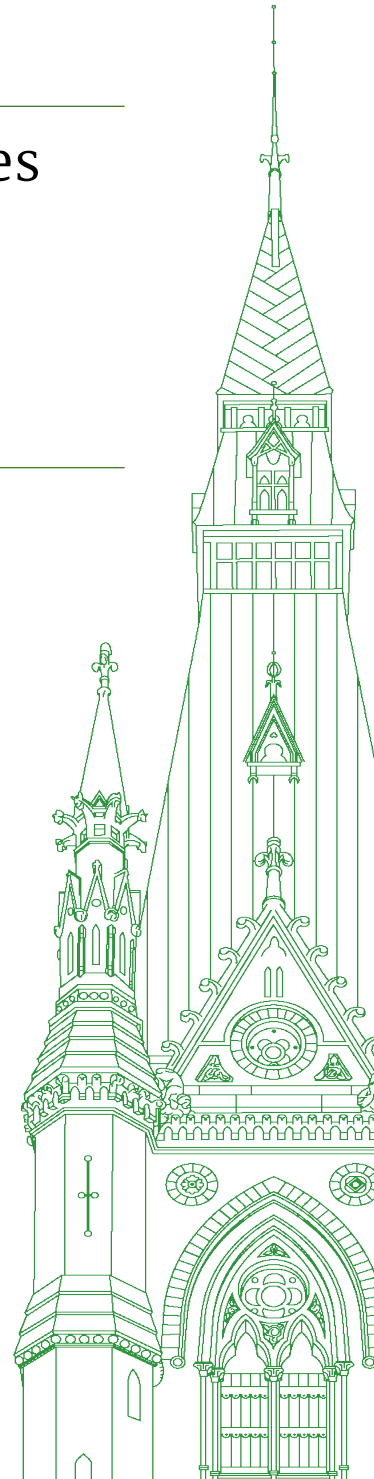
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 041

Le mardi 15 novembre 2022

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 15 novembre 2022

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 41^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Cette réunion se déroule en format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 juin 2022.

Avant de commencer, j'aimerais préciser quelques points à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

En ce qui concerne l'interprétation, les personnes qui utilisent l'application Zoom peuvent sélectionner, au bas de l'écran, le parqué, l'anglais ou le français. Les personnes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Veillez adresser toutes vos interventions à la présidence.

Enfin, je rappelle à tous qu'il est interdit de prendre des captures d'écran ou des photos. Les délibérations seront publiées sur le site Web de la Chambre des communes.

Conformément à la motion de régie interne du Comité concernant les tests de connexion pour les témoins, j'informe le Comité que tous les témoins ont effectué les tests requis avant la réunion. Nous tentons de joindre un témoin qui n'est pas encore en ligne. Le test sera fait lorsqu'il communiquera avec nous ou lorsqu'il se joindra à la réunion.

Avant d'entendre nos témoins d'aujourd'hui, j'aimerais régler un point relatif aux travaux du Comité.

Hier, les membres ont reçu deux ébauches de budget à des fins d'examen, l'une pour l'étude sur la fermeture de la pêche au maquereau et l'autre pour l'étude des répercussions de la crise climatique.

Le Comité est-il d'accord pour adopter les deux budgets proposés?

Des députés: D'accord.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Ils vont reprendre mon lunch.

Le président: Ils vont prendre plus que cela.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 20 septembre 2022, le Comité reprend son étude sur

la fermeture de la pêche au maquereau dans le Canada atlantique et le golfe du Saint-Laurent.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins.

Nous accueillons deux représentants de l'Union des pêcheurs des Maritimes: M. Louis Ferguson, directeur adjoint d'Homarus, et M. Martin Mallet, directeur général. Nous accueillons également des représentants de la Prince Edward Island Fishermen's Association: Mme Melanie Giffin, biologiste de la vie marine et planificatrice de programme industriel, et M. Nathan Cheverie, pêcheur et coprésident du Comité consultatif sur le maquereau.

Nous attendons encore l'arrivée de M. Hubley.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître devant le Comité aujourd'hui. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

J'invite les représentants de l'Union des pêcheurs des Maritimes à commencer. Je ne sais pas si vous ferez chacun une partie de la déclaration, ou si ce sera une seule personne.

Vous avez la parole pour cinq minutes au plus.

M. Martin Mallet (directeur général, Union des pêcheurs des Maritimes): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de nous permettre de témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Martin Mallet. Je vais partager mon temps de parole avec M. Louis Ferguson, directeur adjoint de notre groupe de recherche et développement, Homarus Inc.

Je vais parler en français.

[Français]

La décision de fermer complètement la pêche au maquereau a touché nos membres pêcheurs, que ce soit pour la pêche commerciale ou pour appât. Encore une fois, on a donné un très court préavis alors que nos pêcheurs se préparaient déjà pour la saison à venir.

Dans la dernière évaluation du stock de maquereau en 2020, selon le Secteur des sciences du MPO, au lieu d'un moratoire complet, une réduction du contingent de 4 000 tonnes pour 2022, soit une diminution de 50 % par rapport à l'année précédente, aurait quand même offert une possibilité de 79 % de croissance de la biomasse reproductive. Cette réduction aurait tout de même été importante, mais n'aurait pas été un moratoire. Cela aurait ainsi tenu compte de la valeur socioéconomique de cette ressource pour l'ensemble de la région atlantique.

Cette fermeture complète de la pêche au maquereau était une mesure extrême non justifiée. Elle a été annoncée à la dernière minute, sans aucun respect pour les pêcheurs qui avaient déjà engagé des dépenses afin d'être prêts pour le début de leur saison 2022. De plus, le stock de maquereau est partagé avec les États-Unis. Encore à ce jour, il n'y a pas de plan de cogestion avec les Américains, qui continuent à pêcher le même stock de maquereau tandis que nous devons rester amarrés à quai à les regarder faire.

Voici quelques recommandations pour le Comité.

Premièrement, nous pensons qu'une entente de cogestion avec les États-Unis aurait dû être développée avant de décréter une fermeture complète de la composante canadienne de cette pêche. Une telle entente est nécessaire pour la gestion durable de cette ressource dans toute son aire de répartition.

Deuxièmement, l'UPM a fait plusieurs recommandations par le passé afin de mieux protéger la ressource et optimiser la reproduction du maquereau, mais en vain. Selon nous et d'autres associations de pêcheurs côtiers, une grande partie du problème associé au déclin graduel de la ressource a été l'augmentation de la pêche à la senne, et non la pêche côtière à filet maillant et à la ligne à main. Ce type d'engin de pêche ne sélectionne pas le poisson en fonction de sa taille et ne permet pas aux petits poissons de s'échapper pour continuer à croître et ainsi atteindre la taille minimale pour la reproduction. Si nous voulons garder la pêche à la senne, il faudra ajuster les allocations de pêche en considérant le fait que cette méthode de capture n'est pas sélective. La réouverture de cette pêche devra se faire en accordant la priorité aux méthodes durables de capture du poisson.

Troisièmement, les changements climatiques provoquent des extrêmes et des variations de climat chaque année. Nos pêcheurs observent ces changements par les variations spatiales et temporelles des espèces qu'ils pêchent, auxquels ils doivent s'adapter pour capturer le poisson. Nous devons aussi ajuster le travail des sciences d'évaluation des stocks selon le calendrier des espèces que l'on veut étudier, et non celui des bureaucrates. Les changements climatiques transforment l'écosystème marin. Il est impératif de tenir compte de cette dynamique dans l'analyse scientifique et l'évaluation de stock de toutes nos espèces.

Quatrièmement, nous recommandons une étude approfondie de la relation prédateur-proie entre les diverses espèces de phoques et le maquereau. Par exemple, les études actuelles sur le contenu de l'estomac des phoques sont effectuées pendant l'hiver, alors que le maquereau n'est même plus dans le golfe du Saint-Laurent. Toute information supplémentaire recueillie serait utile et permettrait de mieux comprendre la dynamique de la population du maquereau.

Cinquièmement, tout plan de rétablissement doit également intégrer le développement d'une chasse durable du phoque. La perte de la culture de la chasse au phoque et le manque de chasseurs au sein de nos communautés sont parmi les principaux obstacles à la résolution de ce problème. Il faut au moins atténuer les obstacles réglementaires, et soutenir et promouvoir la formation de nouveaux chasseurs commerciaux et récréatifs, de même que les produits du phoque au Canada. Cela donnerait une bonne occasion de faire participer les Premières Nations et de nouer des partenariats avec elles.

Sixièmement, les pêcheurs sont confrontés à des augmentations impressionnantes de leurs coûts d'exploitation en raison du phénomène d'inflation actuel. Ces augmentations sont également liées à l'inflation supplémentaire, qui est créée en raison de la fermeture de

la pêche, en ce qui concerne leurs appâts traditionnels. Par exemple, le prix du maquereau acheté pour appât en provenance des marchés internationaux a augmenté de 32 % cette année. Nous demandons que la pêche pour appât effectuée à la ligne à main soit rétablie pour 2023. Cette pêche permettrait également de rétablir une partie de la science dépendante de la pêche qui a été perdue cette année à cause du moratoire.

Septièmement, enfin, de nombreux pêcheurs dépendent de la pêche pélagique pour leur subsistance et sont gravement touchés par ce moratoire. La mise en place d'un programme similaire au programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique, à savoir le Plan de gestion intégrée des pêches, qui a connu un succès important au début des années 2010, aiderait à la restructuration et à la rationalisation de ce secteur des pêches. Cela permettrait aussi de soutenir la science complémentaire pour une meilleure connaissance de l'espèce dans un contexte de changements climatiques, et de soutenir la création de solutions de rechange pour les appâts.

● (1540)

Je vous remercie de votre attention.

Nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions sur le sujet.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre la déclaration préliminaire des représentants de la Prince Edward Island Fishermen's Association. Vous avez cinq minutes.

Mme Melanie Giffin (biologiste de la vie marine et planificatrice de programme industriel, Prince Edward Island Fishermen's Association): Merci beaucoup. Je vais faire la déclaration préliminaire et M. Cheverie sera heureux de répondre à vos questions.

Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie les membres du Comité de nous avoir invités à prendre la parole aujourd'hui.

La P.E.I. Fishermen's Association, ou PEIFA, a été fondée dans les années 1950 afin que les pêcheurs puissent parler d'une seule voix avec le gouvernement fédéral. La PEIFA a évolué de concert avec le ministère des Pêches et des Océans et nous avons établi ensemble la bonne relation de travail que nous entretenons encore aujourd'hui.

Notre objectif aujourd'hui est de parler de la science sur le maquereau et des mesures de gestion qui s'appliquent à l'Île-du-Prince-Édouard.

La PEIFA aimerait d'abord remercier le ministère et le ministre d'avoir pris des mesures pour tenter de reconstituer les stocks. Bien que nous ayons tous différents points de vue relativement à la démarche, nous sommes tous d'accord sur le fait que nous devons travailler ensemble pour assurer la durabilité des stocks pour les années à venir.

Au cours des dernières années, il a été clairement établi que la simple réduction du total de prises autorisées, le TPA, n'est pas une solution pour reconstituer les stocks. Il est temps de sortir des sentiers battus et d'adopter de nouvelles mesures de gestion qui permettent les activités de pêche tout en augmentant la biomasse. Plusieurs recommandations ont été présentées par de multiples organisations de pêcheurs aux réunions du Comité consultatif sur le maquereau de l'Atlantique, mais ces recommandations semblent toujours tomber dans l'oreille d'un sourd.

Au départ, la PEIFA a énoncé ses recommandations dans une lettre officielle transmise au président du Comité consultatif, mais elle a rapidement changé sa façon de faire. Elle transmet maintenant directement ses recommandations au ministre afin de s'assurer que tout ce qui est recommandé au Comité consultatif parvienne au ministre. Les membres du Comité consultatif ne démontrent aucune transparence relativement à ce qui est communiqué au ministre.

Je vais résumer certaines des principales recommandations qui ont été soumises au Comité consultatif par la PEIFA au cours des 10 dernières années.

En 2012, la PEIFA a recommandé d'établir un protocole sur les poissons de petite taille afin d'augmenter la taille minimale — en précisant que l'objectif était de protéger les générations futures — et de réduire le TPA.

En 2014, la PEIFA a recommandé de réduire le TPA, d'augmenter la taille minimale des poissons, de réduire la flottille de pêche à la senne, de former un groupe de travail sur le maquereau, de mener des recherches supplémentaires et de mettre en place un système de rapports.

En 2018, une augmentation de la taille minimale des poissons, une augmentation des vérifications à quai, le renforcement de l'application de la loi et une augmentation de la taille des mailles ont été incluses dans les recommandations.

En 2019, toutes les recommandations précédentes ont été présentées de nouveau, mais une meilleure compréhension de la relation prédateur-proie avec les phoques a été ajoutée à la liste des recommandations soumise au Comité consultatif par la PEIFA.

Comme l'a déclaré le MPO lors de la réunion du Comité consultatif du poisson de fond de la division 4RST, une réduction de plus de 65 % du nombre de phoques gris est nécessaire pour favoriser la reconstitution des stocks de morue, de merlu, de plie et d'autres poissons de fond dans le Sud du golfe du Saint-Laurent. Selon une analyse documentaire effectuée par la PEIF, il semble y avoir plusieurs biais dans les recherches réalisées sur le régime alimentaire des phoques. Certaines études sont menées pendant l'hiver, lorsque le maquereau a quitté le golfe. D'autres sont faites pendant les échouries, alors que les phoques ne s'alimentent pas.

Nous recommandons que ces biais soient considérés dans des études spatiales et temporelles pertinentes et d'inclure ces données dans l'évaluation des stocks de maquereau afin de mieux comprendre la relation prédateur-proie entre les phoques et le maquereau.

En 2020, toutes les recommandations précédentes ont été de nouveau soumises au Comité consultatif, mais après avoir pris connaissance d'un graphique du MPO, qui est inclus dans le document, la PEIFA a ajouté une recommandation portant sur l'adoption d'un moratoire sur la flottille de pêche à la senne jusqu'à ce que les stocks de maquereau repassent en zone saine.

Cette recommandation reposait sur les preuves présentées par le MPO et selon lequel: « Avant le début des années 2000, la majorité des prises canadiennes de maquereau étaient pêchées au filet maillant, à la turlutte et à la trappe. Depuis le milieu des années 2000, la majorité des prises sont pêchées par de petits [...] et de grands [...] senneurs, que l'on retrouve principalement à Terre-Neuve-et-Labrador. Entre 2002 et 2007, les débarquements des petits senneurs » variaient d'environ 11 000 tonnes à 30 000 tonnes, alors que ceux des grands senneurs variaient de 6 000 tonnes à 15 000 tonnes. Le MPO souligne également: « Au cours des dernières années, de petits senneurs [...] ont contribué à la majorité des prises de la pêche commerciale. »

Ce paragraphe identifie clairement le type d'engin pouvant atteindre les taux de prises les plus élevés et, donc, le point de départ pour apporter un changement réel dans cette pêche. Le graphique le montre clairement si vous examinez la version en couleur.

Il est important que les membres du Comité sachent que l'industrie fait chaque année depuis au moins 10 ans des recommandations visant la protection des stocks. Bien que les recommandations mentionnées soient celles de la PEIFA, d'autres ont également été présentées par différentes organisations pendant la même période.

Le dernier important enjeu sur lequel nous voulons attirer l'attention est l'incidence de la pêche américaine sur la biomasse canadienne.

Le contingent nord de maquereaux de l'Atlantique fraie dans le golfe avant de migrer ensuite vers les États-Unis pendant l'hiver, là où la pêche n'est assujettie à aucune taille minimale. Tant que cette pêche se déroule aux États-Unis, la réduction du TPA au Canada n'a aucun effet sur la reconstitution des stocks.

Pour ajouter l'insulte à ce scénario, les pêcheurs canadiens doivent ensuite acheter du maquereau de petite taille aux États-Unis pour l'utiliser comme appât dans leur propre pêche.

La PEIFA comprend bien qu'il s'agit d'enjeu complexe. Nous voulons travailler avec le MPO afin de trouver une solution, mais les acteurs de l'industrie du maquereau se demandent ce qu'ils doivent faire pour que la pêche reprenne, étant donné que les recommandations ne sont pas considérées.

• (1545)

Les membres de la PEIFA aimeraient que le ministre ou le sous-ministre des Pêches participe à la prochaine réunion du Comité consultatif sur le maquereau afin d'entendre de vive voix les préoccupations exprimées par les pêcheurs.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci.

Je vois que M. Hubley de la Prospect Area Full-Time Fishermen's Association est maintenant avec nous.

Monsieur Hubley, vous avez au plus cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

M. Scott Hubley (pêcheur, Prospect Area Full-Time Fishermen's Association): Je représente la PAFFA, la Prospect Area Full-Time Fishermen's Association. Je veux simplement observer le travail qui sera fait ici.

Ça va bien. Je parlerai plus tard. Je vous écoute.

Le président: D'accord. Merci.

Nous allons passer directement aux séries de questions. Je rappelle aux membres du Comité de bien vouloir préciser à qui s'adressent leurs questions, plutôt que de simplement regarder l'écran.

La parole est maintenant à M. Small pour six minutes.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'avoir pris le temps de participer à notre importante étude.

J'ai une question pour M. Mallet concernant la cogestion. Je vous ai entendu parler d'une cogestion avec les États-Unis. Pourriez-vous nous expliquer brièvement en 30 secondes ou moins ce que vous entendez par là?

M. Martin Mallet: Brièvement — et je pense que Mme Giffin en a également parlé — une certaine structure de cogestion avec les États-Unis aurait dû être mise en place, de manière à ce que si des mesures sont prises au Canada, des mesures semblables soient également prises aux États-Unis afin que nous nous attaquions aux mêmes problèmes en même temps. Mme Giffin a mentionné la même chose.

Si nous soutenons ou que nous finançons des mesures visant, disons, à protéger les petits poissons, et que ces poissons sont pêchés aux États-Unis, tous les efforts qui sont faits ici, au Canada, sont en vain.

Au bout du compte, qui paie pour cela? C'est notre flottille de pêcheurs côtiers. Personne d'autre.

• (1550)

M. Clifford Small: Merci.

Monsieur le président, ma prochaine question s'adresse à Mme Giffin.

J'ai récemment reçu de l'information selon laquelle les États-Unis avaient augmenté leur TPA de 1 000 tonnes supplémentaires. Qu'en pensez-vous, madame Giffin? Pourquoi pensez-vous que les États-Unis augmentent leur quota de maquereau au milieu de la saison? Pensez-vous qu'ils ont découvert qu'il y a plus de maquereaux que ce qu'ils avaient initialement prévu?

Mme Melanie Giffin: Je vous remercie d'avoir posé cette question.

Je peux honnêtement dire que je n'ai pas entendu dire que les États-Unis avaient augmenté leur TPA pendant la saison. Je ne peux pas prétendre comprendre pourquoi ils le feraient.

Les scientifiques américains participent à l'évaluation des stocks canadiens, tout comme les scientifiques canadiens participent à l'évaluation des stocks américains. Les deux ont constaté un très important déclin au cours des années précédentes.

Je ne veux pas tenter de deviner pourquoi ils considéreraient qu'il est acceptable d'augmenter leur TPA pendant la saison actuelle.

M. Clifford Small: Ma prochaine question s'adresse également à vous, madame Giffin.

Nous avons entendu de nombreux témoignages concernant l'abondance des maquereaux. C'est ce que nous entendons de toutes les régions du Canada atlantique. Je ne sais pas si vous avez pris connaissance des observations faites à l'Île-du-Prince-Édouard,

mais je sais que les eaux de l'Île-du-Prince-Édouard sont parmi les plus chaudes du Canada atlantique. C'est un fait.

Si l'eau se réchauffe et que le maquereau modifie ses migrations, est-ce qu'une région comme l'Île-du-Prince-Édouard où l'eau est beaucoup plus chaude serait la plus durement touchée?

Mme Melanie Giffin: C'est possible.

Même si nous entendons dire qu'il y a une augmentation du nombre de petits poissons, le facteur clé ici est que nous, au Canada, ne pouvons pas les pêcher. Nous les protégeons. Lorsqu'ils se déplacent jusqu'aux États-Unis, il semble peut-être qu'il y a plus de poissons — il est possible que ce soit ce qu'ils observent aussi — et il n'y a pas de taille minimale. Tous ces petits poissons peuvent être capturés avant même d'avoir eu la chance de frayer.

Le président: Je vais vous interrompre, monsieur Small, car je viens d'arrêter le chronomètre. Les lumières clignent. Nous avons reçu une notification de vote. Je ne sais pas si nous avons 15 ou 30 minutes.

Les membres du Comité sont-ils d'accord pour que nous poursuivions notre étude jusqu'au moment du vote, et que nous prenions alors quelques minutes pour voter par voie électronique, plutôt que de quitter la salle?

Des députés: D'accord.

Le président: C'est bien.

Vous pouvez poursuivre, monsieur Small.

M. Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mallet, qu'avez-vous entendu dans les régions du Canada atlantique au sujet de l'abondance des maquereaux cette année? Avez-vous entendu des observations contradictoires selon lesquelles les maquereaux seraient beaucoup plus abondants que ce qu'estime le MPO?

M. Martin Mallet: Je vais peut-être demander à M. Ferguson de répondre également à cette question, mais nous avons entendu dire pendant tout le printemps et l'été, mais surtout à l'automne, qu'il semble y avoir des changements dans la répartition. De petits maquereaux ont été observés à certains moments de l'année où nous n'avons pas l'habitude de les voir, mais il y a aussi des bancs de maquereaux beaucoup plus gros qui se rapprochent de la côte plus tard pendant l'été, surtout à la fin de l'automne.

Monsieur Ferguson, voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

M. Louis Ferguson (directeur adjoint, Homarus, Union des pêcheurs des Maritimes): Non. M. Mallet a effectivement parlé de ce que les pêcheurs ont observé sur l'eau.

Pour ce qui est de l'autre partie de la question — faire une comparaison entre cela et ce que les scientifiques du MPO pensent — c'est difficile à dire, parce que cela se passe sur l'eau. Nous aurions besoin d'une modélisation scientifique plus large pour le savoir.

M. Martin Mallet: J'ajouterais simplement qu'en l'absence d'activités de pêche, nous avons perdu beaucoup de capacité scientifique cette année seulement. Ce que nous voyons, ce sont des observations, mais au bout du compte, il ne s'agit pas d'un protocole scientifique. Il faudrait que des gens soient sur l'eau à temps plein pour vraiment étudier ce qui se passe et ce qui change dans l'écosystème en raison des changements climatiques.

• (1555)

M. Clifford Small: Dans ce cas, monsieur Mallet, sans les renseignements consignés dans le journal de bord des pêcheurs, il nous manque beaucoup de données scientifiques.

Sur quoi le MPO a-t-il basé son évaluation des stocks? Pour ce qui est de l'information, quelle partie des renseignements contenus dans les journaux de bord a réellement été utilisée pour évaluer les stocks? Corrigez-moi si je me trompe, mais le dernier relevé des œufs dans le golfe n'a-t-il pas été effectué en 2019? Depuis, les journaux de bord nous ont fourni beaucoup de renseignements. Pouvons-nous donc penser que le MPO évalue correctement la situation?

M. Martin Mallet: Qui veut répondre à cette question?

M. Louis Ferguson: Je peux répondre.

Oui, le dernier relevé des œufs a été effectué en 2019. En 2020, en raison de la COVID-19, le MPO n'a pas été en mesure d'effectuer le relevé. Pour ce qui est des journaux de bord, je sais que certains sont complets. Dans certains cas, des éléments d'information importants sont absents et ils ne peuvent pas être entièrement considérés dans l'évaluation scientifique, mais je crois que les journaux de bord des années précédentes ont été utilisés. Je ne sais pas dans quelle mesure ils l'ont été.

Le président: Merci, monsieur Small.

Je cède maintenant la parole à M. Morrissey pour six minutes.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Mallet.

Vous avez dit que la réouverture devra tenir compte du risque lié à la conservation et, en réponse à une question précédente, vous avez mentionné qu'il y avait des changements dans les modèles de répartition. De plus, vous avez dit que les pêcheurs doivent procéder à une restructuration et à une rationalisation.

Monsieur Mallet, pourriez-vous nous expliquer brièvement à quoi cela ressemblerait?

M. Martin Mallet: Eh bien, je pense que je faisais référence au programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique, qui a été une réussite dans notre industrie du homard, il y a quelques années. Je crois qu'il serait possible d'examiner certaines catégories de notre flotte qui pourraient avoir besoin d'une certaine rationalisation, ce qui réduirait peut-être les activités et laisserait plus de poissons à ceux qui resteraient dans l'industrie.

En ce qui concerne l'Union des pêcheurs des Maritimes, un petit pourcentage de notre flotte et de nos membres est tributaire de la pêche pélagique, et c'est pourquoi nous voulons aider nos membres à devenir des pêcheurs polyvalents pouvant compter sur un plus large éventail de permis pour gagner leur vie.

La deuxième chose est que dans l'ensemble, je crois qu'il est nécessaire d'examiner ce qui nous a amenés là où nous en sommes aujourd'hui, comme cela a été mentionné plus tôt. Il a été question des flottilles de senneurs qui ont eu des conséquences énormes sur nos stocks au cours des 20 dernières années. La technologie de la pêche à la senne n'est pas très axée sur la sélectivité. Cette méthode de pêche cause beaucoup de dommages et si nous voulons la conserver dans l'ensemble de nos activités de pêche, si nous devons lui réserver un rôle, nous devons tenir compte du fait qu'elle capture de très

petits poissons qui n'ont aucune chance de survivre et de se reproduire.

M. Robert Morrissey: J'ai une autre question pour M. Mallet et Mme Giffin.

Il serait juste de dire que la biomasse a chuté au cours de la dernière décennie. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation, monsieur Mallet?

M. Martin Mallet: Oui, il y a...

M. Robert Morrissey: Il y a un désaccord concernant la situation actuelle, mais la biomasse a diminué.

M. Martin Mallet: Oui.

M. Robert Morrissey: Madame Giffin, êtes-vous d'accord?

Mme Melanie Giffin: Oui.

M. Robert Morrissey: Alors la biomasse s'effondre, et tout le monde est d'accord là-dessus, mais la pêche se poursuit.

Madame Giffin, pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? Nous entendons souvent des commentaires, et M. Mallet y a brièvement fait allusion, selon lesquels les observations des pêcheurs contredisent ce qui est dit concernant l'état de la biomasse. Ils disent qu'il y a beaucoup de poissons. Pourriez-vous nous dire brièvement ce que vous en pensez, d'un point de vue scientifique? Comment expliquez-vous la différence entre ce que les pêcheurs voient...? Tout le monde convient que la biomasse a diminué et que les stocks ne sont pas là, et la science dit que si des mesures précises ne sont pas prises, c'est une pêche qui pourrait bientôt disparaître.

Mme Melanie Giffin: Je pense que la solution ici, c'est de faire un relevé des oeufs. La science fait des relevés qui nous permettent de mieux comprendre ce qui se passe avec les oeufs. Le prochain cycle de prélèvement sera effectué dans le cadre des débarquements.

Il n'y a jamais eu de collecte de données ou de recherche sur les prérecrues. Ces prérecrues quittent le golfe pour se rendre aux États-Unis, où il n'y a pas de taille minimale pour la pêche. Nous manquons incontestablement de données sur ces prérecrues, et je crois que c'est normalement, de façon anecdotique, ce dont les pêcheurs parlent lorsqu'ils observent parfois des bancs de poissons. Encore une fois, c'est anecdotique, et nous avons ici un pêcheur de l'Île-du-Prince-Édouard, si vous voulez lui poser la question sur les observations réelles.

• (1600)

M. Robert Morrissey: J'y reviendrai dans un instant, mais je veux poursuivre avec vous pendant le temps qu'il me reste.

Notre étude s'est beaucoup concentrée sur ce que serait la meilleure façon de recommander la réouverture d'une pêche, ou sur ce que cette pêche devrait être. Que doit faire le Canada si les Américains ne réduisent pas leurs activités? Devons-nous simplement ignorer la santé des stocks et prendre un risque, ou devons-nous poursuivre nos efforts pour tenter de reconstituer des stocks au Canada?

Pourriez-vous commenter brièvement?

Mme Melanie Giffin: Oui, pour ce qui est de la deuxième partie de la question.

Essentiellement, je crois comprendre que les États-Unis établissent un TPA global en fonction de l'évaluation des stocks effectuée par le Canada et les États-Unis. Une fois ce TPA global établi, ils soustraient le TPA canadien. Si la quantité fixée par le Canada est de 4 000 tonnes, cela signifie que les États-Unis ne pêcheront pas ces 4 000 tonnes. La quantité que nous ne pêchons pas sera ensuite pêchée par les États-Unis.

À mon avis, à moins que les deux parties ne prennent des mesures pour protéger les stocks, il n'y a aucune raison de ne pas rouvrir la pêche au Canada pour une petite partie qui sera de toute façon capturée par les États-Unis.

M. Robert Morrissey: C'est la première fois que l'on clarifie l'interrelation entre les pêches américaines et canadiennes.

J'aimerais donner la parole à notre pêcheur, M. Cheverie pendant le temps qu'il me reste.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi les pêcheurs voient les choses différemment de ce que les données scientifiques nous disent?

M. Nathan Cheverie (pêcheur et coprésident du Comité consultatif du maquereau, Prince Edward Island Fishermen's Association): Je ne sais pas si nous voyons les choses différemment de la science. Nous voyons des poissons partout dans l'océan. Lorsque je pêchais le thon cette année, j'ai vu des maquereaux partout où je suis allé. La taille pose parfois un problème. Habituellement, cela dépend beaucoup de l'emplacement. Si vous allez au bon endroit, vous allez trouver le bon poisson.

Est-ce que c'est commercialement viable? À grande échelle avec des senneurs, je ne le pense pas, mais pour ce qui est de la pêche à l'appât, il y a certainement des possibilités.

Il y aura toujours des gens qui verront des poissons et qui auront différentes opinions sur ce qui est viable ou non. Le maquereau était pêché dans les eaux du Sud du golfe bien avant notre arrivée.

J'ai ici une pièce de dix cents de la Monnaie royale canadienne de 1967. On peut y voir un maquereau, ce qui souligne son importance pour nos collectivités et le secteur de la pêche côtière que le gouvernement a promis de protéger. Il est difficile de croire que nous avons une fermeture de la pêche, alors que nous aurions pu simplement avoir une réduction.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à Mme Desbiens pour au plus six minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie également tous nos témoins, qui sont toujours d'une grande pertinence.

Monsieur Mallet, la biomasse se déplace. C'est ce qu'on entend dire. Vous dites qu'on observe des poissons là où ils n'étaient pas à un certain moment.

Comme les données n'ont pas été recueillies cette année, qu'est-ce qui va manquer à la prise des décisions pour les prochains mois ou la prochaine année? Qu'est-ce qui est envisagé pour pallier le manque de données?

M. Martin Mallet: Le fait qu'il y ait des pêcheurs sur l'eau permet de faire de l'observation toute l'année et de savoir à quel moment le poisson apparaît près de nos côtes. C'est un des avantages les plus importants. Cela peut aussi être un indicateur de l'abondance du poisson, et cela nous donne aussi une idée du moment où le poisson quitte les côtes.

En ce moment, nous n'avons aucune idée de ce qui se passe sur l'eau, sauf par des rapports de pêcheurs qui sont sur l'eau pour d'autres pêches. Par exemple, quelqu'un a mentionné qu'un pêcheur parti à la pêche au thon a vu du poisson dans son territoire de pêche. Nous avons vu la même chose lors d'autres pêches. C'est le cas du hareng d'automne et de la pêche au homard pendant toute l'année.

C'est vraiment une source d'information que nous n'avons plus. Si on avait au moins conservé la pêche à l'appât pour le maquereau, cette année, cela aurait pu nous aider, tout en causant de très faibles répercussions sur la ressource. Cela nous aurait permis d'avoir des biologistes sur l'eau. Comme je l'ai mentionné, le fait d'avoir des bateaux sur l'eau donne une plateforme gratuite aux biologistes.

Le moratoire nous a enlevé une grosse partie de notre capacité à collecter des données.

• (1605)

Mme Caroline Desbiens: C'est donc une perte majeure d'informations pour les décisions à prendre à court terme.

À votre connaissance, est-ce que Pêches et Océans Canada a fait quelque chose pour établir une cogestion avec les États-Unis?

M. Martin Mallet: C'est une excellente question. Je vais demander à mes collègues de répondre aussi à cela.

C que je sais, c'est qu'il y a eu certaines rencontres après les faits, à la suite de l'annonce du moratoire, au mois de mars. Des discussions ont eu lieu entre les hauts fonctionnaires d'Ottawa et leurs homologues de la National Oceanic and Atmospheric Administration, ou NOAA, aux États-Unis.

Cependant, ce n'est pas après la fermeture d'une pêche qu'il faut faire cela. Avant la prise de toute décision radicale, comme ce qui s'est passé ce printemps, il faut faire ce genre de collaboration et avoir des ententes sur les méthodes de capture et de conservation du poisson.

Mme Caroline Desbiens: Est-ce que les autres témoins auraient des commentaires à ajouter?

Monsieur Cheverie ou madame Giffin, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

M. Nathan Cheverie: Ce que j'aimerais surtout dire, c'est que la flottille de senneurs est fortement représentée aux réunions du Comité consultatif. Dans ces réunions, plusieurs représentants de la flottille de senneurs représentent également une entreprise internationale qui peut importer les appâts ou les poissons d'autres pays, notamment l'Europe, et ils connaissent des années de pêche remarquables. En fait, il est fort possible qu'ils aient profité de cette fermeture. Ces groupes sont les seuls à avoir appuyé une fermeture à condition d'obtenir des quotas extrêmement importants à Terre-Neuve avec un tonnage deux fois plus élevés que les nôtres.

J'ai l'impression qu'il y a eu des consultations. Elles n'ont tout simplement pas été faites aux bons endroits. La pêche côtière n'a pas été protégée.

Avec la pêche à la ligne, il est impossible de faire disparaître une espèce. Avec la pêche au filet maillant, il est impossible de faire disparaître une espèce. Dans le cas de la pêche à la ligne, le poisson doit mordre à l'hameçon. Avec un filet maillant, on ne peut capturer que des poissons d'une certaine taille. Si vous prenez une senne et que vous faites le tour d'un banc de poissons, c'est le banc entier qui disparaît; il ne reste aucun poisson pour rétablir le banc. C'est à cela que nous nous opposons. De plus, ils utilisent des méthodes comme le chalutage pélagique pendant l'hiver au large des États-Unis, ce qui entraîne essentiellement le même niveau de destruction pour une espèce.

Il n'y a aucun respect pour l'espèce dans ces taux élevés de prises.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Ce que j'entends, c'est que les États-Unis sont bien heureux de savoir qu'il n'y a pas de pêche au Canada et dans le golfe, parce que cela élargit leur marché. Ai-je bien compris?

[Traduction]

M. Nathan Cheverie: C'est ce que j'entends, ainsi que le fait que bon nombre des grandes entreprises établies à Terre-Neuve et certaines des grandes entreprises des Maritimes qui importent du poisson des États-Unis ou d'Europe pour remplacer notre approvisionnement local profitent maintenant de la perte de notre pêche.

• (1610)

Le président: Merci, madame Desbiens. Nous passons maintenant à Mme Barron pour six minutes ou moins.

Allez-y, madame.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Giffin.

Madame Giffin, vous avez dit dans votre témoignage que la Prince Edward Island Fishermen's Association recommande un moratoire sur les navires de pêche au maquereau et au hareng à la senne dans toute la région de l'Atlantique, jusqu'à ce que les stocks de maquereau et de hareng soient rétablis. Veuillez me corriger si j'ai mal compris.

Vous avez poursuivi en disant qu'à partir du milieu des années 2000, les petits et grands senneurs utilisés principalement à Terre-Neuve sont responsables de la majorité des prises de maquereau de l'Atlantique.

Je me demande si vous pensez qu'un moratoire sur un type particulier d'engin de pêche aurait une incidence sur le rétablissement des stocks de maquereau de l'Atlantique.

Mme Melanie Giffin: Je vous remercie de cette question.

L'information que j'ai transmise dans mes remarques préliminaires est une citation réelle du MPO, donc ce n'est pas une recherche que j'ai faite; c'est le travail du MPO.

Je crois que dans l'immédiat, le moratoire sur la flotte de pêche à la senne ne ferait pas une grande différence compte tenu de la faiblesse du stock. Mais lorsque nous commencerons à remonter un

peu plus haut et que nous essaierons de faire croître ce stock jusqu'à un degré de santé — ces poissons doivent avoir l'occasion d'atteindre ce degré —, il sera beaucoup plus difficile d'y parvenir lorsque la flotte de senneurs sera là, comme l'a dit M. Cheverie, et qu'elle prendra la totalité d'un banc de poissons.

Mme Lisa Marie Barron: En ce qui concerne la pêche du maquereau de l'Atlantique, qu'est-ce qui différencie d'après vous la pêche à la senne — de toutes les tailles — de la pêche au filet maillant, de la pêche à la dandinette et de la pêche au filet-trappe?

Mme Melanie Giffin: Nous parlons beaucoup de la sélectivité des engins et de son importance. L'hameçon et la ligne et les filets maillants, comme l'a souligné M. Cheverie, sont beaucoup plus sélectifs qu'un senneur. De plus, avec la ligne et l'hameçon, si vous jetez vos hameçons et que vous vous trouvez dans un banc de petits poissons, vous pouvez vous écarter très facilement sans nuire à ce banc, mais avec une pêche à la senne, il faut en fait encercler le poisson, l'attraper et le contrôler. Dans ce cas, cela peut causer des dommages préalables, mais tous ces poissons sont finalement pris de toute façon.

Je pense qu'il y a beaucoup de choses à dire sur l'importance de la sélectivité des engins de pêche lorsque nous parlons de reconstituer les stocks et de viser les types d'engins qui causent moins de dommages.

Mme Lisa Marie Barron: Pour que je comprenne bien, pensez-vous que ce serait une méthode plus efficace qu'un moratoire? Qu'en dites-vous?

Mme Melanie Giffin: Cela met en jeu le moratoire sur les senneurs pour se concentrer sur les flottes côtières qui ont des lignes et hameçons et des filets maillants, qui peuvent causer moins de dommages et permettre au stock de se reconstituer tout en autorisant une petite pêche.

Mme Lisa Marie Barron: Cette question s'adresse à M. Mallet.

Vous avez parlé du peu de préavis qui a été reçu au sujet du moratoire et du maquereau. Nous savons que la fermeture de la pêche commerciale du maquereau de l'Atlantique a eu une incidence sur les collectivités. Je me demande si des dispositions d'indemnisation ont été prises pour les pêcheurs commerciaux qui ont été touchés par la fermeture, ou s'il y a eu des consultations. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Martin Mallet: C'est une bonne question. Il n'y a eu absolument aucune consultation quant au type de programme d'aide qui pourrait être mis en place.

L'Union des pêcheurs des Maritimes, ainsi que nos collègues de la Prince Edward Island Fishermen's Association et d'autres associations, ont rencontré le bureau de la ministre — la ministre elle-même ainsi que de hauts fonctionnaires du MPO — pour parler de l'imposition de cette fermeture à la dernière minute. Quand je dis « dernière minute », quelques mois avant le début de la pêche pour nous, c'est la dernière minute. Nos pêcheurs commencent à préparer leur matériel longtemps à l'avance, parfois plus d'un an avant. Ils planifient également leur mode de fonctionnement en ce qui concerne l'accès à la pêche d'appât pour la pêche au homard. En outre, les pêcheurs qui dépendent davantage des poissons pélagiques n'ont nulle part où aller. Les stocks de harengs vont également dans un mauvais sens pour l'automne. Dans la pêche au hareng, nous constatons le même problème pour ce qui est des senneurs.

En fin de compte, il n'y a pas eu beaucoup de consultation et aucun plan d'aide. C'est pourquoi j'ai parlé du programme des Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique du début des années 2010, un modèle qui a été utilisé et qui a très bien réussi, comme étant peut-être une façon de procéder dorénavant.

• (1615)

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Pour poursuivre sur le sujet de l'appât, je sais que Mme Giffin a parlé de l'achat de maquereaux d'appât aux États-Unis et de certaines des répercussions qui en découlent, et je me demande si vous pourriez parler du coût pour les pêcheurs de l'utilisation de maquereaux locaux au lieu de maquereaux importés comme appât.

C'est à vous que je m'adresse, monsieur Mallet.

M. Martin Mallet: Le coût est très élevé lorsque vous achetez du maquereau sur les marchés internationaux. J'ai mentionné dans mon exposé qu'au cours de la dernière année, nous avons vu une augmentation d'environ 35 % du coût du maquereau d'appât, et ce, quand les congélateurs étaient déjà pleins cette année de maquereau de l'année dernière; alors, qu'en sera-t-il l'année prochaine lorsque nos stocks locaux de maquereau ne seront pas utilisés pour réapprovisionner ces congélateurs locaux?

Je crains vraiment que l'augmentation du prix ne soit énorme l'année prochaine. Il est fondamental pour nous de rouvrir au moins la pêche d'appât pour 2023 et d'examiner, au moyen d'un programme d'investissement dans l'ensemble du secteur, d'autres solutions pour approvisionner notre marché d'appât avec, par exemple, certaines espèces envahissantes comme la carpe asiatique.

Le président: Merci, madame Barron.

Nous passons maintenant à M. Perkins pour cinq minutes ou moins. Ensuite, nous ferons une courte pause pour un vote.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être venus.

Ma question s'adresse à M. Hubley.

Monsieur Hubley, vous représentez la Prospect Area Full-Time Fishermen's Association. Pouvez-vous décrire brièvement l'éventail des espèces que les pêcheurs de votre association pêchent?

M. Scott Hubley: Tout, du homard au poisson de fond, mais il y a beaucoup de maquereaux dans la baie cette année, partout, de la mi-mai jusqu'à maintenant. Il y a encore du maquereau.

M. Rick Perkins: Je crois savoir que c'est pour assurer la pêche d'appât, mais aussi parce que les plus gros maquereaux arrivent généralement au printemps en trois vagues. C'est la saison rapide vraiment importante que certains de vos membres, je crois... Les pêcheurs de homard arrêtent de pêcher le homard pour aller pêcher ces maquereaux. Est-ce bien cela?

M. Scott Hubley: Oui, les pêcheurs de homard arrêtent un mois avant la fin de la saison au printemps pour aller pêcher le maquereau au casier.

M. Rick Perkins: Quand ils sont là-bas, ils voient arriver par vagues de deux ou trois semaines ces gros poissons, deux ou trois vagues. Est-ce que c'est vrai?

M. Scott Hubley: Oui, à la mi-mai, pendant deux semaines, il y a les plus gros poissons. Puis ils deviennent progressivement plus petits pendant environ six semaines. À mesure que l'été avance, ils

redeviennent plus gros, mais ils ne sont pas en bancs à ce moment-là.

M. Rick Perkins: Les deux dernières années, avant le moratoire, lorsque vos membres sont sortis, qu'ont-ils vu quant à leur capacité de prendre le total des prises qui leur étaient autorisées durant la saison du printemps?

M. Scott Hubley: La saison précédente, dès que le maquereau est arrivé, la ministre a fermé la pêche pendant une semaine, et il y a eu des maquereaux pendant toute la semaine, tous de gros maquereaux. La saison aurait été exceptionnelle si ce n'était de cette semaine-là. Cela a vraiment fait mal.

M. Rick Perkins: L'année précédente, quand la ministre... Je crois que c'est la ministre Jordan qui a interrompu la saison, mais comment était la saison l'année d'avant?

M. Scott Hubley: C'était une bonne saison.

M. Rick Perkins: Avez-vous atteint votre total des prises autorisées?

M. Scott Hubley: Les pêches avaient les chiffres. Oui, je le crois; oui.

M. Rick Perkins: Faute d'avoir pu les prendre cette année, vos membres sont allés sur l'eau pour pêcher d'autres espèces. Dans la zone ZPH 33, ils se préparent à la saison du homard. Que voient-ils?

M. Scott Hubley: Vous voulez dire le maquereau?

M. Rick Perkins: Oui.

M. Scott Hubley: Eh bien, vous les voyez sur les sondeurs. Ils ont été là tout l'été, et ils sont toujours là. Il est interdit de les pêcher, donc nous ne savons pas. On peut en pêcher à l'hameçon pour le souper tous les soirs, sans problème.

• (1620)

M. Rick Perkins: Est-ce que vous les voyez vraiment sur les sondeurs acoustiques? Certains fonctionnaires du MPO nous ont dit, à la suite d'autres études, qu'on ne peut pas vraiment voir le maquereau sur un sondeur.

M. Scott Hubley: En fin de soirée ou tôt le matin, s'ils sont là, vous les voyez.

M. Rick Perkins: Que font vos membres qui pêchent le homard ou qui se préparent à la saison pour l'appât, puisque le maquereau et le hareng sont leurs principales espèces? Je pense que le hareng a également été coupé.

M. Scott Hubley: Je ne sais pas si le hareng a été coupé. J'ai acheté du hareng plus tôt cet été.

J'ai acheté du maquereau d'Irlande. C'est de là que provenait mon dernier stock de maquereau.

M. Rick Perkins: J'ai une question pour M. Cheverie.

Monsieur Cheverie, pouvez-vous décrire ceci? Je pense que vous avez également dit que vos pêcheurs voient des maquereaux dans les eaux.

M. Nathan Cheverie: Oui, nous en avons vu dans les eaux. Il est difficile d'en connaître la taille, parce que nous ne sommes pas des pêcheurs.

Pour ce qui est de pouvoir voir le maquereau sur un sondeur, c'est comme ça que j'ai gagné ma vie pendant les sept dernières années. Franchement, le mien vous indique même la longueur si vous voulez régler et activer cette fonction. Je trouve l'idée qu'on ne puisse pas les voir sur un sondeur tout simplement stupéfiante.

M. Rick Perkins: Je suis à court de temps.

Madame Giffin, j'ai une petite question. À votre avis, jusqu'à quel point le stock doit-il remonter pour que l'on autorise la reprise de la pêche?

Mme Melanie Giffin: Je dois m'en remettre aux normes du MPO qui sont établies à cet effet. Ils ont des zones: « critique », « de prudence » et « saine ». Je pense que nous nous contenterions de respecter ces zones, mais en fin de compte, si les États-Unis pêchent, le maquereau sort de l'eau de toute façon. Tant qu'il y a une pêche aux États-Unis, je ne vois pas pourquoi il n'y en aurait pas une au Canada également.

Le président: Merci, monsieur Perkins.

Je vais demander à nos témoins un brin de patience pendant que nous faisons une pause de quelques minutes pour procéder à un vote à la Chambre des communes.

La séance est suspendue.

• (1620) _____ (Pause) _____

• (1630)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous verrons plus tard quel est le résultat du vote. Il y aura peut-être un recomptage si c'est aussi serré.

Nous passons maintenant à M. Kelloway pour cinq minutes ou moins.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour aux témoins. J'ai déjà vu bon nombre d'entre vous, et je vous suis reconnaissant d'être ici aujourd'hui pour cette étude.

Mes deux premières questions s'adressent à Mme Giffin, puis je passerai, si j'en ai le temps, à Martin Mallet, pour une question particulière que j'ai pour lui.

Madame Giffin, je me demande si vous pouvez parler brièvement — je pense que c'est important — de la santé générale du maquereau au cours des deux dernières années. La deuxième question porte sur le témoignage que nous avons entendu lors de notre dernière réunion et qui citait des preuves que le stock... Nous en avons parlé aujourd'hui. Êtes-vous d'accord avec cette tendance?

Mme Melanie Giffin: Je vous remercie de vos questions.

D'un point de vue scientifique, tout indique qu'il y a manifestement une diminution et un déclin des stocks. Je ne pense pas que l'on puisse le contester. Je crois que nous pouvons recueillir plus de données pour obtenir une image plus complète et l'intégrer dans le modèle. Il s'agirait, comme je l'ai mentionné plus tôt, des prérecrues qui nous échappent complètement, et nous faisons cela avec un certain nombre d'autres espèces. La tendance est manifestement à la baisse depuis les quelques années que je m'occupe de la science des stocks.

J'espère que cela vous répond.

M. Mike Kelloway: Je vous remercie.

J'ai une question pour vous sur le rôle du maquereau dans la chaîne alimentaire globale. S'il venait à disparaître, quelle serait l'incidence sur les autres stocks?

Mme Melanie Giffin: C'est une question piège.

Les petits pélagiques se situent assurément à l'extrémité inférieure de la chaîne alimentaire, de sorte que tout ce qui est plus gros dépend d'eux. Nous pourrions certainement prévoir certains effets négatifs sur notre écosystème, mais je ne pourrais pas dire exactement lesquels. Ce serait un jeu de devinettes, et je n'ai vraiment pas de boule de cristal pour le prédire. Désolée.

M. Mike Kelloway: Ce n'est pas un problème du tout, moi non plus.

J'ai une dernière question pour vous, puis je passerai à M. Mallet.

Nous avons beaucoup entendu parler de la structure d'âge des maquereaux, que plus ils sont âgés, mieux c'est pour l'espèce et sa santé à long terme. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

Mme Melanie Giffin: Je ne sais pas si j'ai assez de temps pour tout expliquer. À l'heure actuelle, nous ne voyons vraiment que des poissons de cinq ans, voire moins, et il y en a très peu dans notre population. Plus les poissons sont grands et en meilleure santé, plus les oeufs qu'ils produisent sont grands et en meilleure santé. C'est ce qui manque aussi dans notre population.

En général, nous essayons d'injecter plus d'oeufs dans le système pour augmenter les stocks, ce que nous avons fait avec d'autres espèces. Nous ne pouvons pas le faire avec le maquereau, parce que le stock se compose davantage de poissons plus petits et plus jeunes qui, dans certains cas, n'ont pas encore eu l'occasion de se reproduire.

M. Mike Kelloway: Je vous remercie de ces réponses, madame Giffin. Merci.

J'aimerais passer à Martin Mallet. Je regarde mes notes ici.

Monsieur Mallet, vous avez mentionné un modèle — j'espère que j'ai bien compris — du programme de Mesures de durabilité pour l'industrie du homard. Je me demande si vous pouvez expliquer plus en détail ce modèle et comment il a fonctionné pour l'industrie du homard.

M. Martin Mallet: Bien sûr. En bref, je suppose qu'il y avait trois volets.

Le premier est qu'à l'époque, dans l'industrie du homard du sud du golfe, il y avait trop de participants à la pêche au homard pour la quantité de homard disponible, et il fallait donc réduire le nombre de participants actifs. Dans notre cas, au Nouveau-Brunswick, par exemple, environ 20 % de nos pêcheurs ont été rachetés et ont pris leur retraite. Cela a également eu un effet sur le stock de homard actuel; cela a aidé à le repeupler.

Parallèlement, le programme comportait un autre élément, qui était d'examiner ce que nous pouvions faire d'autre comme mesures de conservation pour augmenter la reproduction des homards et ainsi augmenter le nombre de homards adultes pouvant être pêchés. Par exemple, nous avons examiné la taille minimale du homard qui, à l'époque, était d'environ 72 millimètres — 68 millimètres, en fait, avant 2000 — de sorte qu'environ 15 % seulement des homards pouvaient se reproduire au moins une fois avant d'être pêchés. Aujourd'hui, nous sommes passés à environ 85 %, ce qui représente une intensification considérable de la reproduction.

Enfin, il y a eu des fonds supplémentaires pour différents types de projets de recherche visant à mieux comprendre la pêche au homard, ainsi que l'espèce elle-même et son interaction avec les autres participants dans l'écosystème, les autres espèces.

Dans l'ensemble, ce programme a été une réussite. Comme le montrent les données d'aujourd'hui, notre industrie du homard dans le sud du golfe est une réussite. C'est le cas depuis cinq ou six ans, en grande partie grâce à ce programme.

• (1635)

M. Mike Kelloway: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Kelloway.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens pour deux minutes et demie.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mallet, je vous entendais parler du programme qui a très bien fonctionné pour l'industrie du homard. S'agirait-il d'un programme semblable pour ce qui est des poissons pélagiques?

M. Martin Mallet: Sûrement, dans la mesure où il y a moyen de rationaliser une partie de la flottille et de l'effort de pêche. À mon avis, la partie qui devrait être rationalisée est celle des senneurs. Comme Mme Giffin l'a mentionné il y a quelques minutes, selon moi, le fait qu'une partie du stock de poissons est composé de poissons très petits est un indicateur de l'incidence directe de la senne sur celui-ci. Cela fait en sorte que les petits poissons sont pêchés avant d'atteindre l'âge de reproduction.

Par ailleurs, il y aurait lieu de faire des investissements par l'entremise d'un tel programme pour accroître les connaissances scientifiques connexes à ce que le MPO fait déjà. Il permettrait d'augmenter nos connaissances générales sur cette espèce et sur sa place dans l'écosystème. Nous pourrions aussi mieux comprendre les conséquences des changements en cours dans l'écosystème sur cette ressource, ainsi que sur d'autres ressources importantes.

Mme Caroline Desbiens: Votre septième proposition concerne la mise en place d'un programme similaire à celui qui a été mis en place pour l'industrie du homard. Cela implique des investissements. Ces investissements ont été faits dans l'industrie du homard par les homardiers, les pêcheurs eux-mêmes. Ils ont fait beaucoup d'investissements, puisqu'ils sont les premiers à être intéressés par la sauvegarde de cette ressource. Il ne faut jamais l'oublier.

Comment voyez-vous le financement de l'approche que vous proposez?

M. Martin Mallet: À l'époque, dans le cadre du programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique, le gouvernement fédéral avait fourni le tiers des fonds et l'industrie avait fourni les deux autres tiers, grâce à des prêts venant des pro-

vinces impliquées, dans certains cas, selon les régions où le programme était mis en place. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, on a retiré environ 160 permis de pêche au homard, à l'époque. C'est un programme qui a coûté environ 20 millions de dollars.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens.

Nous passons maintenant à Mme Barron pour deux minutes et demie.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Merci encore aux témoins.

Monsieur Mallet, j'aimerais poursuivre sur certains des points que vous avez traités dans ma dernière série de questions sur les appâts. J'aimerais beaucoup en savoir un peu plus sur les options qui, selon vous, pourraient être une façon efficace de fonctionner dorénavant. Je pense, par exemple, au crabe vert, au phoque ou aux substituts artificiels. Pensez-vous que ce sont des solutions de rechange appropriées au maquereau, et pensez-vous que c'est une chose qu'il faudrait examiner?

M. Martin Mallet: Je pense que nous pouvons revenir à une pêche d'appât à petite échelle pour le maquereau ou le hareng. L'effort est très limité par rapport à l'effort déployé par les senneurs, et il faut donc en rétablir une partie.

Il faudrait aussi avoir accès à une plus grande variété de solutions de rechange. Dans certains cas, il s'agit de poisson transformé. À terme, les abats de l'industrie du sébaste, lorsqu'elle commencera à fonctionner, constitueront une source importante d'appât pour le homard, par exemple.

Il y a maintenant de meilleures solutions de rechange. Vous avez mentionné le crabe vert. C'est une autre espèce envahissante. Certains pêcheurs l'ont utilisé avec un certain succès, mais il y a aussi un énorme problème dans certaines régions du Canada. Vous avez demandé quelles étaient les espèces envahissantes dans les rivières et les lacs, et j'ai donné l'exemple de la carpe asiatique. Il y a une énorme quantité de ce poisson dans la nature. À l'heure actuelle, je suppose qu'il existe des obstacles réglementaires pour nous ici au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments étant dans le tableau et rendant difficile l'utilisation de ce poisson au moins à titre expérimental, et si cela fonctionne, son utilisation à grande échelle. En fin de compte, cela réduirait notre problème actuel du coût inflationnaire des appâts.

• (1640)

Le président: Merci, madame Barron. Il ne reste que 15 secondes, alors il n'y a guère de temps pour une question ou même une partie de réponse.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Arnold pour cinq minutes ou moins.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

J'aimerais commencer par les trois associations de pêcheurs.

Au cours de la dernière année, M. Perkins et moi-même avons écrit au ministre des Pêches pour demander des mesures de soutien à la transition pour les Canadiens dont les emplois ont été annulés par des décisions du ministère ou de la ministre des Pêches. La ministre a répondu que le gouvernement du Canada offre une série de soutiens aux travailleurs et aux collectivités.

Je crains que le ministère ne détourne les pêcheurs de leur vie et de leurs métiers traditionnels. Que préfèrent les pêcheurs que vous représentez? Veulent-ils travailler pour gagner leur vie ou préfèrent-ils voir des programmes de soutien gouvernementaux?

Nous pourrions peut-être commencer par M. Mallet.

M. Martin Mallet: Les pêcheurs préfèrent travailler. Les pêcheurs sont des pêcheurs. Ils pêchent. C'est ce qu'ils font. Je pense qu'à l'occasion, nous avons besoin de programmes de soutien pour nous aider à sortir d'une mauvaise passe, mais dans le cas présent, je crois que nous avons besoin d'un peu des deux.

Nous devons permettre aux pêcheurs dont la pêche a un faible impact de continuer à pêcher. Nous avons parlé de la reprise de la pêche aux appâts. Si les Américains ont, par exemple, un quota de 4 000 tonnes, nous devrions être au moins au même niveau. Ils ne s'attendraient pas à moins de notre part dans le dossier des baleines noires de l'Atlantique Nord.

M. Mel Arnold: Merci.

Madame Giffin, si vous le permettez, j'aimerais entendre chacun d'entre vous.

Mme Melanie Giffin: En fait, j'aimerais mieux, si je peux me le permettre, passer le bâton à M. Cheverie, car c'est un des pêcheurs de notre association.

M. Mel Arnold: Monsieur Hubley, voulez-vous commenter?

M. Nathan Cheverie: Madame Giffin m'a cédé la parole.

M. Mel Arnold: Oui. Vos pêcheurs préféreraient-ils être en train de pêcher ou de recevoir un soutien du gouvernement?

M. Nathan Cheverie: Nous préférerions absolument être en train de pêcher tous les jours de la semaine.

Le fait de ne pas avoir de travail tous les jours a été une rude épreuve pour moi, ma famille et mes pairs. C'est ainsi que nous avons passé nos étés et nos automnes depuis que j'ai acheté le bateau il y a sept saisons, et maintenant, je n'ai nulle part où aller; il n'y a plus rien dans l'industrie vers quoi me tourner, et c'est très décourageant.

Mon grand-père passait ses étés à pêcher le maquereau sur un doris. Ma version est un peu plus grande, mais ce n'est toujours rien comparé à ce que font les autres dans le secteur. Il n'y a aucun moyen de décrire ce que perdre cela signifie financièrement et ce que cela signifie émotionnellement.

Je préférerais pouvoir aller pêcher, même s'il n'y a pas assez de poisson pour que ce soit commercialement viable. Le simple fait de pouvoir aller sur l'eau pêcher mon poisson d'appât personnel serait une bonne chose, comme ça le serait pour tous les autres membres de la communauté aussi.

• (1645)

M. Mel Arnold: Merci.

C'est une réponse intéressante; la plupart préféreraient travailler.

Madame Giffin, comment peut-on connaître la structure d'âge du stock si l'on ne prélève que des oeufs et des larves pour l'évaluation des stocks?

Mme Melanie Giffin: Ils n'échantillonnent pas seulement les oeufs et les larves. Cela fait partie de l'évaluation des stocks. L'autre élément important est la collecte de données sur les débarquements. J'ai déjà fait un échantillonnage pour eux par le passé.

Nous constituons un échantillon d'environ 200 poissons. Nous mesurons les 200 poissons, et ensuite, à partir de ces 200 poissons, nous faisons un sous-échantillon, dans lequel nous gardons deux poissons de chaque classe de taille d'un demi-centimètre, et ces poissons sont expédiés au MPO pour qu'il puisse évaluer la structure d'âge à partir de ce sous-échantillon de poissons.

M. Mel Arnold: Mais s'il n'y a pas de prise, alors il n'y a pas de données pour cette portion, n'est-ce pas?

Mme Melanie Giffin: C'est tout à fait exact.

M. Mel Arnold: D'accord.

Quel pourcentage des eaux de l'Atlantique fait l'objet de relevés ou d'échantillonnages pour l'évaluation des stocks?

Mme Melanie Giffin: Lorsqu'il y a une pêche commerciale, il y a un large éventail dans la zone 4T, c'est-à-dire dans tout le golfe, avec la participation de nombreuses provinces, alors elles participent toutes.

Je sais que l'an dernier, en l'absence de pêche commerciale — je crois que c'était peut-être l'Union des pêcheurs des Maritimes, mais on peut me corriger — l'UPM n'a soumis que quelques échantillons au MPO. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas participé à l'échantillonnage l'an dernier parce qu'envoyer des pêcheurs sur l'eau pour une si petite quantité de poisson et sans indemnisation coûtait trop cher.

M. Mel Arnold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Arnold. Vous étiez presque dans les temps. Je vous félicite.

Nous passons maintenant la parole à M. Morrissey pour terminer notre premier groupe de témoins. Vous avez cinq minutes ou moins, monsieur.

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

Je m'adresse à M. Mallet et à Mme Giffin.

Madame Giffin, en tant que biologiste que je respecte, recommandez-vous à ce comité l'ouverture d'une pêche d'appât structurée pour la saison 2023?

Mme Melanie Giffin: Oui, je le ferais.

M. Robert Morrissey: Bien.

Monsieur Mallet, le feriez-vous?

M. Martin Mallet: Moi aussi.

M. Robert Morrissey: Brièvement, et si vous pouvez peut-être faire un suivi par écrit au Comité, comment géreriez-vous une pêche d'appât en 2023? Pouvez-vous présenter cette recommandation au Comité? Pouvez-vous nous dire brièvement quel type de pêche vous envisagez, en commençant par Mme Giffin, puis M. Mallet?

Mme Melanie Giffin: Il y a, à mon avis, un certain nombre de mesures de gestion qui pourraient être envisagées, comme un total des prises autorisées moins élevé, un poisson de plus grande taille. Cependant, en fin de compte, je me sentirais plus à l'aise de consulter le groupe consultatif sur le maquereau ici à l'Île-du-Prince-Édouard, puis de soumettre des commentaires par écrit à votre comité, plutôt que de m'aventurer à des suppositions maintenant.

M. Robert Morrissey: D'accord. Merci, madame Giffin.

M. Martin Mallet: Je vais répéter ce que Mme Giffin vient de dire. Quelques autres options seraient d'avoir un programme de registre électronique ou un programme de registre papier avec une certaine vérification à quai, puisque ce serait une pêche très limitée et qu'elle devrait être vérifiée.

Monsieur Ferguson, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Louis Ferguson: Je pense que tout a été dit.

M. Robert Morrissey: Monsieur Cheverie, en tant que pêcheur, pourriez-vous commenter? Selon vous, quelles modalités d'application ou de réglementation seraient nécessaires, du point de vue du pêcheur, pour avoir une pêche d'appât limitée l'an prochain?

M. Nathan Cheverie: Je m'attendrais à quelque chose comme un total des prises autorisées hebdomadaire par personne. Il n'y aurait pas de vente du poisson. Il s'agirait uniquement de poisson pour usage personnel. Évidemment, tout serait contrôlé à 100 %. Il y aurait peut-être des restrictions concernant les engins.

À l'heure actuelle, en pêche commerciale, nous étions autorisés à utiliser 100 hameçons pendant la fermeture. Ensuite, pour la pêche d'appât précédemment ouverte, le nombre d'hameçons était généralement inférieur. Ensuite, il y aurait un total hebdomadaire des prises autorisées.

M. Robert Morrissey: Merci.

M. Nathan Cheverie: Ce sont des choses comme ça.

M. Robert Morrissey: Bien. J'apprécie votre franchise.

Monsieur Mallet et madame Giffin, vous avez tous deux mentionné qu'un plan de rétablissement doit comporter la chasse au phoque. Je crois que c'était votre remarque, monsieur Mallet. Puis, madame Giffin, vous avez mentionné qu'un plan de réduction des phoques gris doit être mis en place dans le cadre de ce plan.

Pouvez-vous nous en dire plus? Comment y parvenir sans que les Américains fixent leur regard sur le Canada?

• (1650)

M. Martin Mallet: Je peux commencer par là et mentionner qu'il y a un quota de phoques gris et de phoques du Groenland chaque année, mais qu'il n'est pas atteint parce que nous n'avons pas assez de chasseurs sur le terrain. Nous devons absolument trouver des moyens de former de nouveaux chasseurs et peut-être aussi subventionner la chasse de différentes façons pour qu'il soit relativement rentable de chasser le phoque, et encourager la chasse au phoque à des fins personnelles ou récréatives dans les Maritimes. Je pense que ce serait un bon pas en avant.

M. Robert Morrissey: Madame Giffin, pourriez-vous répondre brièvement? Il me reste 80 secondes.

Mme Melanie Giffin: Brièvement, je peux simplement dire que je suis d'accord avec M. Mallet et son approche. Je pense que la Prince Edward Island Fishermen's Association est du même avis que l'Union des pêcheurs des Maritimes à ce sujet.

M. Robert Morrissey: Merci.

Le président: Merci, monsieur Morrissey.

Cela met fin à notre première série de témoignages et de questions pour cette séance.

Je tiens à remercier les témoins qui ont comparu, bien qu'en mode virtuel, pour faire bénéficier le comité de leur précieuse contribution à cette très importante étude.

Nous allons faire une brève pause pour accueillir un nouveau groupe de témoins et nous préparer pour les 45 dernières minutes.

• (1650)

(Pause)

• (1655)

Le président: La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins du ministère des Pêches et des Océans.

Nous accueillons en présentiel M. Marc LeCouffe, directeur régional de la Gestion des pêches et des ports, région du Golfe, et M. Todd Williams, directeur général de la Gestion des ressources. En ligne, nous avons M. Jean-Yves Savaria, directeur régional des Sciences, région du Québec.

Je vous prie de m'excuser si j'ai maltraité vos noms.

Bienvenue encore.

Nous commencerons par un exposé de cinq minutes des représentants du ministère.

M. Todd Williams (directeur principal, Gestion des ressources, ministère des Pêches et des Océans): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Todd Williams, et je suis directeur général de la Gestion des pêches et des ressources à Pêches et Océans Canada.

Je suis accompagné aujourd'hui par Marc LeCouffe, directeur régional de la Gestion des pêches et des ports, région du Golfe, et Jean-Yves Savaria, directeur régional des Sciences, région du Québec.

Le 30 mars de cette année, la ministre a fait part de sa décision de fermer les pêches commerciales et pour appât du maquereau de l'Atlantique. Cette décision était fondée sur la plus récente et la meilleure évaluation scientifique du stock ayant été examinée par des pairs. Cette évaluation a déterminé que la biomasse du maquereau de l'Atlantique est à un niveau historiquement bas. Elle révèle également que la surpêche a conduit à un effondrement de la structure d'âge, la population restante se composant d'un nombre relativement petit de poissons productifs.

Il s'agit de la poursuite d'une tendance inquiétante, qui persiste depuis une décennie et qui confirme que les réductions du total autorisé des captures et que les améliorations apportées à la surveillance et à la déclaration, bien qu'importantes, ne suffisent pas pour ramener le stock de maquereau de l'Atlantique à des niveaux durables.

[Français]

Pour prendre cette décision, il a fallu trouver un juste équilibre entre l'importance économique et culturelle de la pêche au maquereau de l'Atlantique dans l'Est du Canada et la viabilité du stock et de la pêche qui en découle. Il s'agissait, bien entendu, d'une décision incroyablement difficile à prendre, compte tenu des moyens de subsistance directs et indirects impliqués. Il s'agissait également d'une décision fondée sur la science et prise dans la perspective d'une gestion responsable de la ressource.

[Traduction]

Le maquereau est principalement capturé dans le cadre de pêches commerciales et pour appât ouvertes et concurrentielles. Plusieurs méthodes sont employées dans l'Est du Canada, du filet maillant aux lignes à main en passant par le filet-trappe et la senne coulissante. En plus des pêches commerciales et pour appât, des poissons sont également capturés à des fins récréatives, comme prises accessoires dans d'autres pêches et dans le cadre des pêches pratiquées à des fins alimentaires, sociales et rituelles.

En 2021, la valeur totale des débarquements de maquereau de l'Atlantique au Canada était de 8,6 millions de dollars, 753 entreprises de pêche — sur un total de 10 000 — ont participé à la pêche du maquereau au Canada atlantique et au Québec. Pour ces 753 entreprises, le ministère a estimé qu'environ 15 % du total des recettes provenaient de la pêche au maquereau.

En cinq ans, de 2009 à 2013, les captures de maquereau de l'Atlantique sont passées d'environ 42 000 tonnes métriques à quelque 8 000 tonnes métriques. Le total autorisé des captures au début de cette période était de 75 000 tonnes et a été ramené à 36 000 tonnes en 2013. Les chiffres indiquaient clairement la difficulté d'exploiter la ressource.

De 2014 à 2021, le total autorisé des captures a varié entre 10 000 et 4 000 tonnes.

[Français]

Dans l'Est du Canada, ce poisson-fourrage pélagique joue un rôle vital dans l'écosystème et l'industrie de la pêche. Il constitue une source de nourriture importante pour d'autres espèces, notamment le thon et la morue franche, et une source traditionnelle d'appât dans certaines pêches commerciales, dont celles du homard et du crabe des neiges.

[Traduction]

La nécessité de déployer des efforts concertés pour reconstituer le stock de maquereau est clairement démontrée par une décennie d'évaluations qui constituent les meilleures données scientifiques disponibles. L'engagement du ministère envers une telle action est renforcé par les récentes modifications apportées à la Loi sur les pêches qui exigent l'établissement d'un plan de rétablissement pour les grands stocks tombant sous leur point de référence limite, également appelé zone critique, soit le niveau en dessous duquel la durabilité du stock est sérieusement compromise.

Cependant, les petits poissons pélagiques, comme le maquereau de l'Atlantique, sont de bons candidats au rétablissement. Ces espèces ont une croissance relativement rapide et arrivent à maturité jeunes. Le ministère a bon espoir que ce stock se rétablira si des mesures de gestion rigoureuses sont maintenues. L'augmentation de la biomasse du stock reproducteur et la protection des poissons jusqu'à l'atteinte de stades évolutifs plus avancés et généralement plus

productifs devraient avoir un effet positif sur le recrutement et favoriser le rétablissement du stock.

Entretemps, nous continuons de travailler pour qu'à sa reprise, la pêche soit améliorée grâce à un meilleur suivi et gérée de manière à optimiser le potentiel de fraie.

Nous avons également collaboré avec nos collègues des États-Unis pour promouvoir des actions complémentaires qui servent les intérêts des pêcheurs des deux pays et bénéficient au stock transfrontalier de maquereau. Ces efforts, bien que pénibles pour le moment, visent à rétablir le rôle essentiel du maquereau dans l'écosystème.

Merci, monsieur le président.

• (1700)

Le président: Je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à M. Perkins pour un maximum de six minutes.

M. Rick Perkins: Merci, monsieur le président.

Merci de vous joindre à nous aujourd'hui pour cette importante étude.

Dans votre exposé, vous avez indiqué que seulement 15 % des pêcheurs qui capturent du maquereau en tirent leurs revenus, mais que la pêche du maquereau est principalement une pêche pour appât et représente donc le volet le plus important de la pêche au homard, qui a une valeur de 4 milliards de dollars. Est-ce exact?

M. Todd Williams: Oui. C'est incontestablement un élément essentiel de cette pêche.

M. Rick Perkins: Selon le plan de gestion intégrée des pêches sur le site Web du MPO pour le maquereau de l'Atlantique — qui remonte à 2007, mais est périodiquement mis à jour —, la température de fraie commence à 9 °C pour le maquereau et plafonne entre 10 °C et 12 °C.

C'est exact?

M. Todd Williams: Je vais laisser M. Savaria répondre à cette question.

M. Rick Perkins: D'accord.

M. Dominique Robert, qui a comparu devant ce comité et qui participe à bon nombre de vos études, a reconnu dans son témoignage que les sorties du MPO ont fréquemment eu lieu dans des périodes où la température de l'eau était inférieure à 9 °C. C'est souvent le cas. L'eau atteint parfois 14 °C, ce qui est trop élevé.

Quand le MPO étudiait la fraye du maquereau sans plus avoir les données sur les prises, qui constituaient un élément essentiel de vos études, il vous manquait la moitié de l'information scientifique. L'autre moitié a été recueillie à un moment où la température de l'eau était trop basse pour que le maquereau puisse frayer. Êtes-vous surpris d'apprendre que la biomasse reproductrice est trop petite, puisque vous prélevez vos échantillons en l'absence de la biomasse reproductrice?

M. Todd Williams: Je laisserai M. Savaria répondre à la question concernant les problèmes de fraye et de température.

M. Rick Perkins: Oh, excusez-moi.

[Français]

M. Jean-Yves Savaria (directeur régional des sciences, Québec, ministère des Pêches et des Océans): Je vous remercie de votre question.

Effectivement, les températures que vous avez indiquées sont bonnes. Il peut arriver que, certaines années, les relevés ne puissent être effectués aux bonnes températures.

Afin de nous assurer que nous prélevons les échantillons au bon moment, nous nous basons entre autres sur des analyses d'échantillons de gonades de poissons qui ont été faites pour voir l'état d'avancement de la reproduction dans l'année. Lorsque ces échantillons démontrent que nous sommes en dehors de la période de reproduction, les données qui sont alors prélevées sont tout simplement retirées de notre analyse pour l'année en cours.

Cela dit, puisqu'il s'agit de données récoltées chaque année, nous avons des séries temporelles suffisamment longues sur lesquelles nous appuyer pour faire nos analyses, même s'il arrive parfois que nous ne puissions pas effectuer de relevés en raison de la température.

[Traduction]

M. Rick Perkins: Merci bien.

La moitié des données sont absentes parce que vous utilisiez des échantillons de prises, et les poissons ne sont plus là. Selon nos relevés thermocartographiques, la température de l'eau est d'en moyenne 8 °C et parfois aussi basse que 6 °C dans le golfe du Saint-Laurent, au moment où vous faites vos relevés. Vous me dites que ces années ont été éliminées quand vous avez fait l'étude scientifique des dix dernières années.

Pour décider que la biomasse reproductrice est trop petite, vous vous basez sur combien d'années pendant lesquelles les relevés scientifiques ont été effectués à des températures de 9 °C à 12 °C?

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: Je n'ai pas avec moi d'information sur les années exactes pour lesquelles nous avons pu prélever des échantillons, mais je peux vous certifier que presque tous les relevés faits ont été un succès.

[Traduction]

M. Rick Perkins: Je passerai mon tour cette fois.

M. Mel Arnold: Merci.

Je vais commencer par poser une question aux deux représentants du ministère. Est-ce que le MPO dispose d'évaluations sur les stocks de maquereau dont la pêche a été interdite?

M. Todd Williams: Oui. Le ministère recevra des avis scientifiques sur l'évaluation des stocks au cours du premier trimestre de 2023.

M. Mel Arnold: Quelle est l'actualité des données employées dans cette évaluation?

• (1705)

M. Todd Williams: M. Savaria pourra peut-être se prononcer sur cette information. Je n'en ai pas encore pris connaissance.

M. Mel Arnold: Je commence à manquer de temps.

Je demanderais au MPO s'il existe des plans de reconstitution pour les stocks de maquereau qui ont été fermés à la pêche. Le ministère pourra répondre par écrit.

Je demanderais également si le MPO a accru l'intensité et la priorité de ses ressources et de ses interventions visant à rétablir les stocks de maquereau visés par le moratoire.

Je crois que mon temps est écoulé. Oh, il me reste une minute.

Avez-vous réponse à ces questions?

M. Todd Williams: Certainement. Je peux parler du plan de rétablissement.

Il y en a effectivement un. En fait, il existe également un groupe de travail sur le plan de rétablissement où sont représentés le MPO, des gestionnaires des pêches, des scientifiques, l'industrie, d'autres pêcheurs et des Premières Nations. Nous nous penchons sur ce plan de rétablissement.

Malheureusement, il n'a pas encore atteint ses objectifs et le rétablissement espéré au départ ne s'est pas concrétisé. Ce groupe de travail doit donc rencontrer l'industrie le mois prochain afin de fixer de meilleurs objectifs pour le plan de rétablissement.

M. Mel Arnold: Sait-on pourquoi le plan de rétablissement a échoué?

M. Todd Williams: Il semble que la surpêche serait le principal facteur.

M. Mel Arnold: La mortalité naturelle est-elle également en cause?

M. Todd Williams: Je dirais que oui.

M. Mel Arnold: De quel type de mortalité naturelle pourrait-il s'agir?

M. Todd Williams: Je pense que les phoques pourraient jouer un certain rôle, ainsi que d'autres grands prédateurs de la chaîne alimentaire.

Le président: Merci, monsieur Arnold. Vous avez dépassé votre temps de quelques secondes, mais ce n'est pas grave.

Nous allons maintenant passer à M. Hardie pour un maximum de six minutes.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

M. Kelloway posera la première question.

M. Mike Kelloway: Je vous remercie, monsieur Hardie.

J'ai une seule question. Lors de la dernière séance, M. Small a indiqué que les États-Unis ont rehaussé leur TAC de 1 000 tonnes. Savez-vous si c'est le cas ou non?

M. Todd Williams: Je l'ai appris au moment même de mon arrivée ici cet après-midi. Je devrai faire confirmer cette information.

Je peux vous dire que moi-même et d'autres hauts fonctionnaires du ministère avons discuté avec des hauts représentants américains pas plus tard que le mois dernier. Il y a deux mois, la ministre a écrit à son homologue de la NOAA pour faire à nouveau valoir ses arguments. Nous aimerions que la gestion de cette pêche fasse l'objet d'une relation bilatérale en bonne et due forme.

M. Mike Kelloway: Merci, monsieur le président.

Passons à M. Hardie.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur Kelloway, et merci monsieur le président.

Dans le même esprit, les témoignages entendus ce soir nous donnent à penser qu'il s'agit presque d'un jeu à somme nulle. Si nous ne capturons pas le poisson, les Américains le feront.

Quand vous parlez d'une sorte d'accord de gestion avec les États-Unis, est-ce qu'il s'agit de tenter de conclure un quelconque autre arrangement qui permettrait, dans les faits, de reconstituer les stocks sans qu'un partenaire braconne les prises de l'autre?

M. Todd Williams: C'est exactement ce que nous pourrions espérer. C'est un modèle que nous utilisons avec les États-Unis pour d'autres stocks du banc Georges, des stocks de poissons de fond, ainsi que sur la côte Ouest pour certains stocks de poissons de fond et de saumon.

M. Ken Hardie: D'accord. On pourrait certainement s'interroger sur les causes de la situation actuelle, mais nous allons laisser cela de côté pour le moment.

C'était il y a 30 ans, le 2 juillet, que le moratoire sur la morue a été imposé. Nous avons eu 30 ans pour essayer de reconstituer ces stocks, mais les séances antérieures nous ont appris qu'on n'observe toujours pas d'individus de grande taille. Bien sûr, il y a des désaccords avec les pêcheurs sur l'état du stock de morue, mais il n'en demeure pas moins qu'après 30 ans, le MPO n'est pas nécessairement convaincu du retour à l'abondance de la population de morue. On semble maintenant assister à la même chose pour le maquereau.

Est-ce que cela décrit bien la situation?

M. Todd Williams: Il est peut-être trop tôt pour déterminer si la situation est similaire. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, le maquereau est assez différent du poisson de fond, et nous avons bon espoir qu'il pourra se rétablir, si on prend le temps et les mesures nécessaires.

M. Ken Hardie: Encore une fois, d'après certains des témoignages entendus précédemment, il y a une grande différence entre ce que le MPO dit observer — et nous supposons qu'il y a des observations — et ce que disent les pêcheurs. Les pêcheurs, particulièrement dans les portions les plus nordiques du golfe du Saint-Laurent, affirment que le poisson y abonde.

Bien sûr, les pêcheurs vont toujours là où se trouve le poisson, alors peut-être qu'ils ont une vision déformée de l'état réel des stocks, ou peut-être voient-ils quelque chose que le MPO ne voit pas.

Qu'en pensez-vous?

• (1710)

M. Todd Williams: Je vais commencer, et M. Savaria voudra peut-être compléter.

Je pense d'abord et avant tout que nous prenons très au sérieux les observations des pêcheurs. Il y a le processus du Comité consultatif du maquereau de l'Atlantique, un processus très officiel, mais également nous rencontrons la FFAW tout au long de l'année, et à notre dernière rencontre, il y a tout juste deux semaines, nous avons justement abordé et discuté ce dossier. Nous en tenons compte dans la formulation de nos recommandations à la ministre.

M. Savaria pourra peut-être ajouter quelque chose au sujet de la collaboration scientifique.

M. Ken Hardie: M. Savaria est-il à l'écoute?

Votre sourdine est activée, je peux vous le dire.

Le président: Votre sourdine est toujours activée.

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: Je n'ai pas entendu la question, puisqu'il n'y avait plus de son. Je m'en excuse.

[Traduction]

M. Ken Hardie: Brièvement, ce que nous avons entendu, c'est qu'il y a un écart substantiel entre les observations des pêcheurs et celles du MPO. Les pêcheurs nous disent qu'il y a beaucoup de poisson, surtout dans les secteurs les plus septentrionaux du golfe du Saint-Laurent. Le MPO ne fait pas la même observation.

Qu'est-ce qui se passe? Quelqu'un a raison et quelqu'un a tort, ou y a-t-il autre chose?

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: C'est difficile de dire si quelqu'un a tort.

La différence peut être liée au fait qu'il s'agit d'une espèce migratrice qui a tendance à se déplacer en banc. On peut apercevoir des bancs assez larges, et ce, malgré la faible population dans l'écosystème. Il est donc possible que les pêcheurs aperçoivent des poissons, étant donné que ces derniers se regroupent lors des nombreuses migrations.

Du côté de Pêches et Océans Canada et de...

[Traduction]

M. Ken Hardie: Faites-vous les évaluations au même endroit chaque année? Est-ce qu'il y a donc un impact du changement climatique sur le déplacement des populations de poissons?

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: En fait, nous sommes toujours à l'affût et nous suivons, au moyen de programmes de monitoring, les changements climatiques avec beaucoup d'intérêt.

Pour l'instant, nous faisons les relevés des œufs que l'on retrouve dans le Sud du golfe. Comme d'autres témoins l'ont mentionné au cours de vos travaux, nous prenons aussi des échantillons des captures des pêcheurs. Enfin, il y a actuellement différents intrants permettant de modéliser les populations.

Cela étant dit, nous avons mis en place un comité scientifique composé de représentants de l'industrie, afin de tenir compte des différentes informations qui nous sont signalées. De plus, des efforts peuvent être faits pour échantillonner la population ailleurs, lorsque c'est pertinent. Cela nous permet de couvrir l'ensemble et de fournir les avis scientifiques les plus probants.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Nous allons maintenant passer à Mme Desbiens pour un maximum de six minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Nous leur en sommes très reconnaissants.

J'aimerais revenir sur les témoignages que nous avons entendus il y a deux semaines, de la part de MM. Collin et Lelièvre. Ce dernier est un pêcheur qui a été directement touché par cette situation imprévue. Il a été réduit à ne rien faire alors que son bateau était prêt à partir pour le large. Bien sûr, pour ces pêcheurs, cette situation ne peut pas durer. Ils doivent réorienter leur carrière ou revoir toute leur vie de pêcheur. Ils demandent évidemment une compensation financière.

Qu'advient-il si l'on n'arrive pas à rétablir la ressource d'ici 2023 ou 2024 et que ces gens ne peuvent plus pêcher? Y a-t-il un moyen pour les soutenir?

Comme l'a répété Félix Leclerc, il vaut mieux apprendre à quel'un à pêcher que lui donner de l'argent. C'est un grand principe.

Avez-vous une solution pour ces gens?

Les témoignages que nous avons entendus il y a deux semaines étaient très bouleversants.

• (1715)

M. Todd Williams: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Effectivement, 89 pêcheurs de maquereau dépendent grandement de cette pêche, au vu des débarquements; essentiellement, 50 % ou plus de leurs débarquements sont liés à cette espèce.

C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux. Lors de la réunion du Comité consultatif de cette année, j'ai très clairement souligné à tous les membres, à toutes les associations et à tous les participants que toutes les options étaient sur la table, y compris et jusqu'à la fermeture de la pêche commerciale et de la pêche pour appât. Nous l'avons nettement répété, et nous avons certainement tenté de faire en sorte que les gens ne soient pas pris au dépourvu. J'ai énormément d'empathie pour ces pêcheurs.

À la question précise de savoir s'il y a de l'aide, je vous répondrai en deux mots que c'est mon mandat en tant que gestionnaire des pêches. J'ai un coffre d'outils bien garni: le cadre de pêche durable, l'approche de précaution, les dispositions sur les stocks de poissons. Malheureusement, rien dans mon coffre d'outils ne correspond au type d'aide aux pêcheurs que vous décrivez.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Ce que nous comprenons, c'est que ces pêcheurs ne se retrouvent devant rien, même pour l'année prochaine. Ils nous expliquaient qu'ils étaient les seuls à avoir l'obligation d'offrir une mesure exhaustive de la ressource lorsqu'ils pêchaient. Ils sont précieux, les pêcheurs sur l'eau. Nous en avons entendu parler, tantôt. Maintenant qu'on n'a plus ces pêcheurs qui mesurent la ressource, avez-vous d'autres outils pour le faire?

[Traduction]

M. Todd Williams: Il y a plusieurs outils. Comme on l'a dit, nous collaborons avec l'industrie, et certains échantillonnages ont été effectués l'an dernier pour d'autres pêches qui ont dû subir des fermetures. Nous avons également lancé des pêches indicatrices. Il y a une pêche indicatrice du sébaste et des pêches indicatrices pour la morue. Mon coffre d'outils de gestionnaire des pêches me permet ce genre de choses, mais ce qui est arrivé l'année dernière, c'est que le stock était malheureusement en si mauvais état que nous avons jugé bon de prendre cette décision.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Dans votre prise de décision, selon vous, ne pouvait-on pas distinguer la pêche à la senne de la pêche traditionnelle à l'appât, qui est une pêche considérée comme durable?

Cela nous aurait donné des outils, grâce aux pêcheurs à l'appât qui prennent de bonnes mesures, et cela aurait quand même permis de limiter beaucoup la pêche agressive, pour ainsi dire, de cette ressource.

Aurait-on pu faire la distinction entre ces deux types de pêche?

[Traduction]

M. Todd Williams: Je pense que nous aurions pu envisager plusieurs possibilités. C'est très difficile de gérer cette pêche dans chaque cas. De toute évidence, dans le cadre de nos consultations continues avec l'industrie, nous chercherions à obtenir d'autres idées, suggestions et conseils à prendre en compte et à fournir à la ministre sous forme d'avis et de recommandations. Je ne veux rien écarter, mais c'est l'état du stock à l'époque qui a amené la ministre à décider de fermer complètement la pêche commerciale et la pêche pour appât.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Selon vous, y a-t-il d'autres éléments importants qui altèrent la ressource, par exemple le phoque? Est-ce un facteur important dans vos données?

• (1720)

[Traduction]

M. Todd Williams: Nous avons certainement de l'information voulant que la prédation de certains stocks par les phoques constitue le facteur déterminant de leur abondance et de leur rétablissement. Pour le maquereau, je laisserais la parole à M. Savaria, qui a peut-être des choses à ajouter sur la prédation par les phoques. Nous savons que le phoque est un prédateur opportuniste.

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: Oui, tout à fait.

Je peux confirmer que le phoque s'alimente de maquereaux. Les données actuelles ne nous portent pas à croire que cela représente une portion importante de la mortalité du maquereau. Par contre, plus d'études devraient être réalisées pour confirmer ces affirmations.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens.

Nous allons maintenant passer à Mme Barron pour six minutes ou moins.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur présence.

J'essaie de rassembler toute l'information que nous avons entendue jusqu'à maintenant. En fin de compte, mon objectif, quand j'écoute les témoignages, est d'essayer de déterminer quels éléments d'information sont les plus importants et pertinents à présenter comme recommandations, basées sur vos propos et ceux des autres témoins, concernant la ligne de conduite que le gouvernement devrait adopter dans les circonstances.

On ne peut nier qu'il y a des différences de point de vue sur la situation actuelle, selon la personne à qui on parle. J'essaie d'en comprendre la raison. Je ne suis pas un expert dans ce domaine.

Cependant, certains des écarts dans la communication et la consultation semblent présenter un fil conducteur. Il semble y avoir des informations très réelles pour une personne et tout autant réelles pour une autre personne, mais il semble aussi que le dialogue entre les personnes fait défaut — c'est du moins ma perception. Vous me corrigerez si je suis complètement dans l'erreur.

Je constate avec plaisir que vous avez parlé à la FFAW, une organisation qui est déjà venue témoigner et qui a assisté à une de nos rencontres sur cet enjeu. J'aimerais connaître l'issue de cette rencontre, parce que lors de la comparution de la FFAW, j'ai cité un extrait du magazine de la FFAW qui, à mes yeux, résume bien les observations des pêcheurs. Mme Erin Carruthers parlait de l'écart marqué qui existe entre les observations des pêcheurs et les observations du MPO sur l'abondance et la distribution du maquereau. Elle ajoutait:

il faut un engagement à long terme à documenter l'abondance, la distribution, l'étendue, la période de fréquentation et l'âge des stocks de maquereau dans les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador. D'ici à ce qu'on obtienne davantage d'observations et de données de T.-N.-L. dans l'évaluation du stock de maquereau, je ne vois pas comment nous pouvons concilier ces évaluations très divergentes de la santé du stock.

Je n'aime pas le répéter dans un cadre où le temps nous est compté, mais je crois que cela met vraiment en évidence un problème. Je me demandais si vous pouviez réagir à cette citation et la commenter.

M. Todd Williams: Certainement.

En fait, je pourrais demander à M. Savaria de répondre à la question concernant les observations des pêcheurs de Terre-Neuve et les évaluations que nous effectuons dans ce cas.

[Français]

Le président: Monsieur Savaria, vous avez la parole.

M. Jean-Yves Savaria: Merci, monsieur le président.

Comme je le mentionnais plus tôt, dans le cadre de notre comité scientifique, nous avons régulièrement des échanges avec divers représentants de l'industrie, dont ceux de la Fish, Food and Allied Workers Union, la FFAW. Cela a d'ailleurs été mentionné d'entrée de jeu par M. Williams.

D'un point de vue scientifique, tout indique qu'il y a actuellement un problème très important lié aux stocks de maquereaux. Dans la zone critique, les relevés d'œufs que nous faisons sur une série temporelle sont très bas. Il y a aussi la modification de la structure d'âge qui indique une surpêche. Cette modification est associée à des périodes de grands débarquements.

En outre, nous travaillons avec nos collègues des États-Unis, qui font également des évaluations des stocks. Nos évaluations se correspondent pour ce qui est des tendances des stocks.

Cela dit, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous souhaitons continuer à travailler sur le plan scientifique avec les différentes associations de l'industrie et à tenir en compte de leurs observations et de leurs travaux pour améliorer nos relevés, et ainsi fournir les meilleurs avis possible aux fins de la prise de décisions ministérielles.

• (1725)

[Traduction]

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Un groupe dont j'ai oublié le nom exact est venu témoigner à quelques reprises. Qui fait partie de ce groupe sur le maquereau de l'Atlantique dont vous avez parlé?

M. Todd Williams: Il s'agit du Comité consultatif du maquereau de l'Atlantique. Il existe un tel comité pour chaque stock important que nous gérons. Chacun compte en son sein des fonctionnaires du MPO, bien sûr, et des gestionnaires des pêches. Je préside ce comité, qui regroupe des associations de pêcheurs, dont un certain nombre ont témoigné ici, comme la FFAW, la MFU, la PEIFA et d'autres, en plus de Premières Nations, de groupes autochtones et d'organisations environnementales non gouvernementales. Normalement, si un groupe a un intérêt important dans la pêche, ses membres sont représentés au comité.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Quelles lacunes communicationnelles constatez-vous? Voyez-vous quelque chose de particulier dans votre rôle? De toute évidence, vous êtes en plein dedans. Constatez-vous dans manques dans la communication, et si oui, avez-vous des recommandations sur la façon d'améliorer cette communication?

M. Todd Williams: À la réunion du Comité consultatif du maquereau de l'Atlantique, j'ai certainement essayé de présenter la position du ministère, en me fondant sur les avis scientifiques et sur une approche halieutique que nous estimions appropriée, en tant que gestionnaires des pêches. Grâce aux données scientifiques dont nous disposions, toutes les options étaient en effet sur la table.

Fait intéressant, à la suite de cette recommandation prônant la fixation d'un TAC, certaines associations de pêcheurs ont immédiatement réagi en demandant dans certains cas une hausse considérable du TAC par rapport à celui de l'année précédente, ce qui m'a amené à me demander si mon message était assez succinct. Cependant, il l'était. Je peux vous fournir mes notes d'allocation, que j'ai lues textuellement, alors j'ignore au juste pourquoi cette réunion en particulier a débouché sur des divergences de vues.

Nous encourageons en tout temps les conversations informelles, et en fait nous rencontrons fréquemment les principales associations de pêcheurs. Il y a ce type de communication. Des travaux sont en cours sur le plan scientifique, et lorsqu'il est possible de trouver d'autres façons de collaborer, nous avons des outils à cette fin. Qu'il s'agisse de l'article 10 de la Loi sur les pêches ou de certains des programmes d'échantillonnage menés par les services scientifiques, nous avons des outils qui nous permettent de vraiment collaborer avec l'industrie. Il y a clairement une collaboration continue.

La prochaine réunion du Comité consultatif du maquereau de l'Atlantique aura lieu au premier trimestre de 2023. J'espère vraiment que l'industrie proposera des idées. Advenant que cette pêche ne soit pas rouverte, est-ce que l'industrie a des idées concernant une plus grande collaboration en matière scientifique et dans ce genre de choses?

Il est possible que nous soyons dans cette situation. Encore une fois, je ne veux pas me prononcer à l'avance. Nous n'avons pas encore vu l'évaluation scientifique ni mené de consultations, mais c'est possible.

Le président: Merci, madame Barron.

L'intervention a grandement dépassé le temps alloué. Je devrai resserrer un peu les temps de parole.

Nous passerons maintenant à M. Small pour cinq minutes ou moins — pas une seconde de plus.

M. Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Monsieur Williams, tous les pêcheurs qui ont pris la mer cette année à Terre-Neuve-et-Labrador ont capturé du maquereau. Ils ont vu les poissons. Est-ce possible que les scientifiques du MPO aient tort? Pouvez-vous dire en toute certitude que les personnes qui ont observé du maquereau en grande quantité, en quantités historiques, se trompent, oui ou non?

• (1730)

M. Todd Williams: Je ne pense pas qu'on puisse répondre par oui ou par non. Je ne doute pas de leur propos, loin de là. Cependant, les données scientifiques sur lesquelles nous basons les décisions peuvent également être correctes.

M. Clifford Small: Les personnes qui ont vos responsabilités sont payées pour prendre des décisions très importantes. Si vous vous trompez, s'il se produit une émergence massive de maquereaux qui vous a d'une quelconque façon échappée, quelles en seront les conséquences sur les classes d'âge de morue, de hareng, de crabe et de homard? Toutes ces espèces pondent des oeufs, et les larves flottent dans la colonne d'eau. Nous savons que le maquereau n'a pas de vessie gazeuse. Il doit nager pour ne pas couler. Quand il nage, il mange. Si vous vous trompez radicalement, quelles seront les conséquences sur les espèces dont le maquereau se nourrit?

M. Todd Williams: Je vais céder la parole à mon collègue, M. Savaria, puisque c'est une question scientifique.

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: Je n'ai évidemment pas de réponse à vous donner actuellement, parce que ce n'est pas la situation observée dans l'écosystème.

Cela étant dit, je peux toutefois mentionner qu'avant les pêches comme telles, une situation équilibrée existait. Cette situation aurait donc probablement tendance à revenir à l'état dans lequel elle était, si nous nous trompons.

Je tiens simplement à réitérer le fait que la meilleure science disponible et effectuée au ministère des Pêches et Océans, qui est aussi corroborée par nos collègues américains, démontre très clairement la présence d'un problème majeur lié au maquereau actuellement.

Je mentionnerais également mon commentaire de tout à l'heure selon lequel de grandes proportions de maquereau...

[Traduction]

M. Clifford Small: Je suis satisfait de la réponse donnée jusqu'à maintenant par ce témoin.

Dans le golfe du Saint-Laurent, depuis quelques années, on voit beaucoup de baleines noires. On ne peut pas nier leur présence; on les voit, n'est-ce pas? C'est exact?

M. Todd Williams: C'est exact.

M. Clifford Small: Alors si vous observez une abondance de maquereau, comment pouvez-vous dire qu'il n'y a pas de maquereau?

M. Todd Williams: Je pense que c'est exact dans le sens où ils voyaient beaucoup de maquereaux dans ces zones à ce moment-là, mais on sait également qu'il s'agit d'une espèce fortement migra-

trice qui se rassemble en bancs dans de petites zones; donc c'est tout à fait possible, et les pêcheurs l'observent clairement, sans aucun doute.

M. Clifford Small: Je vais simplement revenir à un témoin précédent, Mme Giffin, qui a admis que ses affirmations concernant les classes d'âge ne reposent sur aucun fondement scientifique, parce qu'aucun maquereau n'a été capturé et que vous n'avez tout simplement pas prélevé d'échantillons pour savoir quelles sont les classes d'âge. Comment les scientifiques peuvent-ils faire des affirmations, et parler de classes d'âge et de biomasses, sans s'appuyer sur aucune science? L'assise scientifique est extrêmement faible.

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: Des échantillonnages ont été faits depuis l'an dernier. Nous sommes en train d'analyser ces données. Grâce à la collaboration de pêcheurs, nous avons pu avoir des échantillons et voir les classes d'âge. Le travail se poursuit de ce côté.

[Traduction]

M. Clifford Small: Que proposez-vous pour améliorer l'étude scientifique du maquereau? Pouvez-vous renseigner le Comité? Vous devez vous en soucier suffisamment pour vouloir améliorer votre science. Quelles mesures prenez-vous pour approfondir l'approche scientifique et pour avoir une meilleure évaluation de la biomasse de maquereau?

[Français]

M. Jean-Yves Savaria: C'est d'un intérêt certain pour nous. Comme je l'ai mentionné à maintes reprises dans mon témoignage, une collaboration s'est établie depuis le début avec l'industrie pour voir les observations et valider les éléments.

Il y a aussi des collaborations qui se font avec les Américains. Nous travaillons ensemble en partageant des données, notamment. Il faut savoir que les stocks de maquereau du Nord vont dans les eaux du Sud. Les échanges de données et les évaluations touchant plusieurs intrants utilisés dans nos modèles nous sont très utiles.

En raison du mélange des stocks entre les contingents Nord et Sud, des analyses génétiques sont faites actuellement pour voir les répercussions que peut avoir la pêche aux États-Unis durant la période hivernale où le contingent Nord se dirige vers le sud. C'est le genre de choses que nous observons.

Évidemment, toute la collaboration avec les pêcheurs, mise en place au cours de la dernière année, doit se poursuivre. Nous allons continuer l'échantillonnage pour poursuivre notre travail scientifique. Tout ce qui se fait, actuellement, le travail de fond pour les relevés de même que les séries d'historiques de données que nous avons, va se poursuivre.

Selon les priorités établies en collaboration avec les Américains et l'industrie, la recherche pourrait être financée sur une base ad hoc. Cela sera fait selon l'importance et la nécessité d'obtenir les résultats des travaux de recherche pour bonifier nos analyses scientifiques et fournir de meilleurs avis à nos collègues de la gestion de la ressource.

• (1735)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Small.

Mme Barron fait un rappel au Règlement, je crois.

Monsieur Small, je sais que vous vouliez poser une autre question, mais vous avez dépassé votre temps d'au moins une minute et demie, et nous n'avons tout simplement pas le temps.

Allez-y, madame Barron.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

J'aimerais demander à tout le monde, par votre entremise, de bien vouloir maintenir un dialogue respectueux, en particulier dans les échanges avec les témoins. Je remarque une tendance à employer un ton accusateur envers nos témoins, et j'aimerais que ceux-ci continuent de revenir devant ce comité. Je demande donc que tous les députés s'adressent aux témoins avec respect, peu importe leur identité, leurs affiliations ou leurs antécédents.

Merci.

Le président: Merci d'avoir soulevé ce point, madame Barron. Je commenterai cette question après le départ des témoins, peut-être, ou à la prochaine réunion.

Je tiens à remercier les fonctionnaires du ministère de leur présence aujourd'hui et d'avoir contribué à cette étude particulière en-

treprise par le Comité. Ils ont toujours fait preuve de collaboration, quelle que soit la division où ils travaillent. Il n'est jamais difficile de faire venir témoigner les fonctionnaires du ministère devant ce comité. Encore une fois, nous vous en remercions.

La prochaine réunion aura bien sûr lieu vendredi. Nous tiendrons notre première rencontre concernant l'étude des impacts de la crise climatique et nous entendrons des témoins à ce sujet. Nous prendrons également le temps de discuter des instructions de rédaction de la lettre à la ministre pour l'étude sur le maquereau.

En outre, M. Fergus s'est joint à nous aujourd'hui en remplacement de M. Cormier, et je vous en remercie, monsieur Fergus. J'espère que nous vous reverrons un jour. Peut-être serez-vous présent dans la salle la prochaine fois et nous pourrions vous souhaiter officiellement la bienvenue.

Encore une fois, comme je n'entends aucun argument contraire, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>